

La Quinzaine Européenne

4-17 février 2002, pp. 1-2.

→ Profils Lamy!

Le commerce transatlantique en pleine « guerre froide »

Depuis la décision de l'OMC défavorable aux Etats-Unis, les négociateurs européens et américains n'observent qu'une trêve de façade : en matière commerciale, le temps est à la dissuasion stratégique.

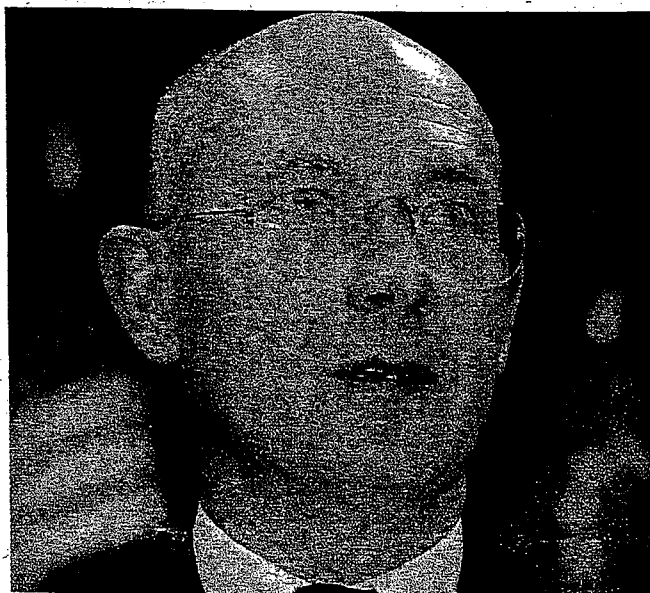
Le 25 janvier, Pascal Lamy ne s'est pas rendu à Washington pour rien. Le commissaire chargé du commerce a reçu de son « homologue et ami » Bob Zoellick le message qu'il attendait : les Etats-Unis vont « chercher à se mettre en conformité » avec la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur leurs aides fiscales à l'exportation. Le sort de ce système trentenaire serait définitivement scellé, si l'on en croit ce qui se dit à Bruxelles. Rien n'est moins certain.

La solution la plus rapide et sûre serait de retrancher du code fiscal américain les dispositions jugées illégales par l'OMC. Or, les fleurons de l'industrie américaine, qui en sont les principaux bénéficiaires, s'y opposent. Et leurs soutiens deviennent généralement ceux du Congrès, puis de l'administration. On les comprend : les 4 milliards de dollars d'économies fiscales dont ils bénéficient chaque année sont devenus un atout éprouvé du « made in the USA ».

Une base de départ

Washington, qui a d'abord semblé désarçonné par le verdict tranché, a peut-être trouvé la parade en faisant état d'une possible contre-offensive. Si tel est le cas, le dispositif condamné pourrait bien se réincarner dans un nouveau contrefort fiscal aux contours plus lisses, moins discernables de ce qui se fait — selon les Américains — ailleurs, de Paris à Séoul.

L'Union et les Etats-Unis disposent d'une base de départ pour avancer. Les Américains ont besoin de temps et les Européens ne sont pas pressés, pourvu que le processus prenne une direction « satisfaisante » — un meilleur accès au



Le 25 janvier à Washington, Pascal Lamy ne s'est pas laissé intimider.

marché pour leurs produits, c'est-à-dire des « compensations », en attendant le retrait des subventions illégales — et qu'il « ne dure pas pendant des années et des années », a indiqué Pascal Lamy.

Ouf ! Une trêve se dessine donc dans ce conflit susceptible, pour les uns, de peser lourdement sur le partenariat euro-américain, voire de faire, pour les autres, « l'effet d'une bombe nucléaire sur l'ensemble du système commercial ». Les Etats-Unis peuvent reprendre leur souffle, de même que les pays européens passibles d'une contre-attaque sur leurs

propres mesures fiscales. Soulagés aussi, ceux qui semblent mal à l'aise face à la perspective d'une clarification de la ligne de démarcation entre la fiscalité des entreprises et les règles du jeu commercial. Bref, si tout se passe comme prévu, l'OMC pourrait ne pas être invitée par les Etats-Unis à mettre son nez dans cette zone sensible.

La procédure mise au point par Pascal Lamy et Bob Zoellick rassure, mais elle ne règle rien. La guerre commerciale est simplement mise en veilleuse pour quelque temps. Combien ? Pascal Lamy

esquive la question mais n'exclut pas d'utiliser les « leviers » fournis par l'OMC. L'Union se réserve ainsi le droit de demander des compensations temporaires aux Etats-Unis, mais également d'en arriver aux sanctions, qui se compteraient, le cas échéant, en milliards de dollars. De leur côté, les Américains menacent de surtaxer les importations d'acier (lire page 2).

Deux « philosophies » s'affrontent

De part et d'autre, en tout cas, on ne cache plus sa mauvaise humeur sur des discordes qui ne datent pas d'hier : deux ans d'embargo sur les OGM, législation antidumping des Etats-Unis, propriété intellectuelle, aides à Airbus et à Boeing, sans oublier la « Farm Bill », qui ne cesse d'enfler là où l'OMC incite à un sérieux dégraissage... Sur ce dernier point, la nouvelle mouture du socle des subventions américaines à l'agriculture est dans le collimateur de Bruxelles.

Les autorités américaines le concèdent : s'il n'y a pas de lien « direct » entre ces affaires, « nous opérons à l'évidence dans un contexte où de nombreuses choses différentes sont en train de se produire ». Le tout ressemble à s'y méprendre à de la dissuasion stratégique : chacun semble s'efforcer à maintenir l'autre dans sa ligne de mire, en s'aidant de maintes armes plutôt que d'une seule.

Au-delà de la lutte commerciale, deux « philosophies » s'affrontent. L'une inspirée par la tentation protectionniste, l'autre en quête de bonne « gouvernance ».

IRÈNE DARCY

[lire aussi page 2]

ation au pro-
rbal, elle n'ex-
as d'aller
rt la Cour de
e pour obtenir
ulation de la
ion du Conseil.



COMMERCE

DOHA

« certaine-
ING dénoncent
égitimité de la
laration ministé-
lle de Doha dans
e contre-déclara-
n publiée à la mi-
vrier. L'agenda de
veloppement sur
quel
rganisation mon-
ale du commerce
plancher jus-
en 2005 est le
sultat « scanda-
ux » d'un proces-
s de « manipula-
on » et de « disci-
rination » cha-
eauté « par le
irectorat général
le l'OMC ainsi que
ar son secrétariat
général, et mené par
es principaux pays
développés », affir-
ment les 121 signa-
taires, dont Attac,
Via Campesina
(CPE), les Amis de la
Terre, Focus, Public
Citizens et Third
World Network. Cet
agenda vise « tout
sauf le développe-
ment », disent-ils, en
concluant sur un
rappel : « Le monde
n'est pas à vendre ».

COMMENTAIRE

L'Organisation mon-

COMMERCE

« se retardent la
cycle » de Doha
nion constitue
hargée de piloter
de négociations
mondiale du com-
ure que cinq minu-
interminables de
ralité qui orches-
tré à l'heure de la
pour reprendre les
sujets plus tard
controversé sur
stitution est de
re la représentante
« questions pra-
ait autour d'une
aux yeux de tous
sidence du comité
ral de l'institution
sadeur d'un pays
autres termes l'OMC

diale du commerce.
se réjouissait d'avoir
« effacé les séquelles
de Seattle ». Elle
semble rattrapée
par celles de Doha,
où le profond mal-
aise — qui ne date
pas d'hier mais plu-
tôt de l'ère du
GATT (General agree-
ment on tariffs and
trade) — avait été
mis en sourdine par
la puissance des
enjeux. A tort ou à
raison, cette jeune
institution continue
d'accuser un déficit
de confiance et de
crédibilité qui ren-
voie aux accords de
Blair House entre les
« deux éléphants »
du système et au
fiasco de décembre
1999.

ETATS-UNIS

Le 21 janvier, l'Union
a demandé à l'OMC
l'autorisation de
sanctionner les
Etats-Unis s'ils ne
conforment pas
leur législation
antidumping de
1966 à la décision
multilatérale éta-
blissant son illégali-
té. Aussitôt sollici-
tée par Washington,
l'Organisation mon-
diale du commerce
devra toutefois d'a-
bord statuer sur la
légitimité de la
requête européenne
et de celle,
jumelle, du Japon.

COMMENTAIRE

L'administration
Bush s'offre ainsi un
peu plus de temps
pour parvenir à
convaincre le
Congrès de revoir sa
copie et, surtout,
d'accepter de classer
certaines affaires en
cours devant les tri-
bunaux américains.
Ce qui n'est sans
doute pas pour
déplaire aux
Européens, dont au
moins une firme est
passible de sanc-
tions pénales, voire
civiles (jusqu'à l'em-
prisonnement des
responsables) dans
ce contexte de lutte
commerciale : il s'a-
git du poids lourd de
la sidérurgie alle-
mande, le groupe
Thyssen.
Coincidence ? (Lire
aussi pages 1 et 2)

ETATS-UNIS

C'est à croire que
l'antidumping

valeur commerciale
de près de 500
milliards de dollars
par ans.

COMMENTAIRE

Les positions défen-
sives de l'ère du Gatt
(General agreement
on tariffs and trade),
l'ancêtre de l'OMC,
sont clairement
révolues. L'Union
s'affirme et n'hésite
plus à monter au
crêneau pour
dénoncer les caren-
ces protectionnistes
dans la politique
commerciale améri-
caine, ni à exploiter
tous les instruments
dont elle dispose
pour juguler la ten-
dance à l'unilatéra-
lisme, qui semble
gagner du terrain
dans les sphères
d'influence à
Washington.

CONSUMMATION

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Conseil a adopté
le règlement qui



met en place
l'Autorité euro-
péenne pour la
sécurité alimentaire
(Aesa). La
Commission lancera
débüt février les
procédures de
sélection et de dési-
gnation d'un conseil
d'administration et
d'un directeur exé-
cutif. L'Aesa devrait
être opérationnelle
à l'automne.

ECLAIRAGE

Ce nouvel organis-
me voit le jour en un
temps record ; la
Commission confir-
me ainsi sa volonté
de placer la sécurité
alimentaire parmi
ses priorités.
L'Autorité européenne
pour la sécurité
alimentaire aura
pour mission d'exer-
cer un contrôle strict
de la chaîne alimen-
taire et de donner
l'alarme à la moindre
inquiétude. Le
siège de l'Aesa est
provisoirement fixé
à Bruxelles.

L'acier, fer de lance d'une future lutte commerciale

Pour remédier à la crise sidérurgique américaine, la Maison Blanche pourrait surtaxer les importations d'acier. Et ainsi mettre un terme à la trêve commerciale avec l'Union.



George W. Bush se prononcera d'ici à début mars sur une proposition de la commission sur le commerce international (International Trade Commission - ITC) d'infliger une hausse, comprise entre 5 et 40 %, des droits tarifaires qui frappent les importations de certains produits d'acier originaires de quarante pays tiers, parmi lesquels les Etats membres de l'Union. Une décision qui, si elle était prise, pourrait augurer un nouveau conflit commercial entre l'Europe et les Etats-Unis.

Chef de file des contestataires, l'Union juge la mesure « injustifiée », « disproportionnée » et contraire à l'esprit des accords de Doha sur la troisième phase de libéralisation du commerce mondial. Pascal Lamy ne cache pas que l'Europe pourrait recourir à l'arbitrage de l'Organisation mondiale du commerce si les Etats-Unis mettaient leurs menaces à exécution. Le commissaire chargé du commerce a confirmé cette position lors de son passage à Washington, le 25 janvier, en soulignant : « Les recommandations de l'ITC ont confirmé nos pires craintes et nous rejetterons fermement toute restriction unilatérale aux importations ». L'Union redoute que la fermeture du marché américain ne provoque un détournement des exportations d'Asie et d'Amérique latine vers le marché unique, ce qui la conduirait à prendre, elle aussi, des mesures drastiques.

Le prix de l'acier brut a baissé de 30 % en 2001

Comment en est-on arrivé là ? Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, l'industrie sidérurgique américaine est en pleine débâcle, plus d'une vingtaine de producteurs ayant même demandé à bénéficier de la protection contre la faillite au titre du « chapitre 11 ». Pour voler au secours de son industrie malade, l'administration américaine a mis la pression sur ses partenaires. Dans un premier temps, elle a obtenu, le 18 décembre à Paris, en brandissant cette menace de hausse tarifaire, une baisse de 10 % de la production mondiale d'acier sur dix ans.

Toutefois, la chute des cours entraînée

George W. Bush pourrait décider d'une hausse comprise entre 5 et 40 % des droits tarifaires qui frappent certaines importations d'acier.

L'Europe pourrait recourir à l'arbitrage de l'OMC si les Etats-Unis mettaient leurs menaces à exécution.

L'industrie sidérurgique s'étend sur des Etats dont le vote pourrait être crucial pour les Républicains lors des législatives de novembre 2002.

par la surproduction mondiale — le prix de l'acier brut a baissé de 30 % en 2001 — et la pratique présumée de prix « dumping » dans les pays tiers n'expliquent pas toutes les difficultés des maîtres de forge américains. En réalité, la sidérurgie américaine est confrontée à la situation vécue par l'industrie européenne au début des années quatre-vingt. Ce que Pascal Lamy résume en ces termes : « Il est temps que les Américains mettent de l'ordre dans la maison ». D'où la frustration des Européens, qui n'entendent pas supporter le coût du manque de compétitivité de la sidérurgie américaine.

Un plan pour la création d'un « géant » américain

L'administration Bush discute actuellement avec des représentants du Congrès et de l'industrie d'un plan de restructuration. Celui-ci prévoirait la création d'un « géant » susceptible de produire trente millions de tonnes d'acier par an, soit quatre fois plus que US Steel, le premier producteur aux Etats-Unis. Cette opération passerait par la fusion de quatre à cinq producteurs au sein de US Steel. Bethlehem, Wheeling-Pittsburgh Steel et LTV sont engagés dans les négociations.

Approuvée par les syndicats de la sidérurgie, réunis au sein de « United Steelworkers of America Union », cette initiative bute toutefois sur un problème de taille : les sociétés demandent au gouvernement fédéral de prendre en

charge les quelque treize milliards de dollars représentant le coût des droits à la retraite. C'est que, si la sidérurgie américaine emploie quelque 200 000 travailleurs, elle doit financer les retraites de 600 000 personnes...

Confrontée à un problème comparable dans les années quatre-vingt, la Communauté avait pu sortir de l'ornière grâce aux mécanismes du traité Ceca. L'Union a déjà fait savoir qu'elle ne s'opposerait pas au principe d'une aide fédérale, à la condition expresse qu'elle ne s'accompagne pas de restrictions à l'importation.

Une industrie jugée vitale pour la sécurité nationale

Toutefois, les réserves au Congrès sont nombreuses. Idem au sein même du secteur, qui crie à la discrimination. Le Congrès hésite à s'engager sur une réforme susceptible de créer un précédent tandis que, d'autre part, les mini-acieries les plus compétitives s'insurgent contre un traitement privilégiant une poignée d'entreprises... Quant aux importateurs et utilisateurs (les équipementiers, les fabricants de voitures ou d'électroménager), ils s'opposent farouchement à toute fermeture du marché qui aboutirait à un renchérissement des coûts.

Selon une étude de deux chercheurs de l'« Institute for International Economics », appliquer les tarifs les plus élevés et les quotas les plus serrés « coûteraient aux utilisateurs américains d'acier et aux sidérurgistes étrangers quelque 30 milliards de dollars sur quatre ans ». « Les firmes américaines qui achètent de l'acier paieraient jusqu'à 500 000 dollars par emploi sauvé en protégeant les producteurs d'acier américains de la concurrence internationale ». S'agissant d'une industrie dont la bonne santé est jugée vitale pour la sécurité nationale, et s'étend sur des Etats — Pennsylvania, Ohio, Virginie-Occidentale... — dont le vote pourrait être crucial pour les Républicains lors des législatives de novembre 2002, il est pourtant à craindre que George W. Bush succombe aux sirènes du protectionnisme.

SOLANGE A WASHINGTON

Le monde de l'acier